

Séminaire Universités & Territoires

Séance 3: 13/12/2010

Les liens entre collectivités locales et politiques de recherche & d'enseignement supérieur

Synthèse de la journée

Frédérique Pallez (Mines ParisTech) : L'enseignement supérieur et la recherche, enjeu dans la bataille économique des territoires.

L'implication croissante des collectivités locales dans l'enseignement supérieur et la recherche, dans le cadre de politique de développement économique et de soutien à l'innovation notamment, soulève deux questions. D'une part, comment les collectivités prennent part dans les multiples dispositifs qui réorganisent le système de l'enseignement supérieur et de la recherche (PRES, RTRA, etc.) ? D'autre part, comment peuvent-elles construire une stratégie autonome et gagnante ? F. Pallez a répondu à ces questions en s'appuyant sur trois enquêtes (ou mission d'expertise) de terrain réalisées entre 2007 et 2010. Il en ressort que la multiplication des dispositifs visant à mieux articuler universités, territoires et industries, se traduit par une recomposition du paysage de l'enseignement supérieur et la recherche, dans laquelle les collectivités territoriales ont joué un rôle, le plus souvent de « facilitateur », sans mordre sur les prérogatives de l'Etat en matière de labellisation et d'évaluation. L'analyse de F. Pallez a révélé la multiplicité des configurations territoriales auxquelles conduisent ces dispositifs variés. Dans cette juxtaposition de modèles, les collectivités territoriales ne sont pas impliquées de la même manière. Pour autant, elles ont une ambition commune : la structuration et la fédération du système d'enseignement supérieur et de recherche sur leur territoire, et elles mettent en œuvre pour ce faire une véritable « ingénierie du partenariat ». En s'intéressant plus précisément ensuite aux cas des universités et villes moyennes, qui se sentent exclues de la politique d'excellence et de concentration territoriale en œuvre actuellement, F. Pallez a proposé quelques clés pour comprendre comment construire ce partenariat stratégique entre universités et collectivités. La construction de ce partenariat, exigeant à la fois pour le système universitaire, mais aussi pour les collectivités, se heurte à des difficultés, liées notamment aux horizons et aux objectifs irrémédiablement décalés de ces deux catégories d'acteurs.

Christelle Manifet & Catherine Soldano (CERTOP, Université Toulouse) : Les collectivités locales à l'épreuve de la construction des territoires universitaires intermédiaires.

L'intervention de C. Manifet & C. Soldano a porté sur un type de site universitaire, les territoires universitaires dits intermédiaires, créés dans les années 1980. A partir de ce terrain, C. Manifet & C. Soldano ont posé la question du devenir de ces sites universitaires et du rôle des collectivités territoriales dans cette évolution. Un rapide état des lieux sur la réalité de ces territoires intermédiaires a révélé la profusion de ces sites, qui se distinguent à la fois par un très petit nombre d'étudiants (avec parfois moins de 100 étudiants, mais pouvant aller jusqu'à

3000 étudiants), et par la nature de la formation délivrée (le plus souvent des filières professionnelles ou de premier cycle). Ces sites ont connu une évolution concomitante aux villes moyennes dans lesquels ils s'insèrent. Ils ont souffert d'une territorialisation de l'action publique qui, selon C. Manifet et C. Soldano, s'est soldée par une fragmentation de plus en plus forte des territoires universitaires, conduisant à un isolement des sites intermédiaires. En particulier au sein des PRES, les transformations de la gouvernance des universités ont conduit à une dissociation forte entre des sites majeurs et des sites intermédiaires, qui peinent parfois à sortir de la périphérie. A partir d'une expérimentation menée pour la DIACT sur 20 villes moyennes, C. Manifet et C. Soldano ont montré les stratégies que pouvaient adopter ces sites universitaires intermédiaires, et le rôle que pouvaient jouer les collectivités territoriales pour les appuyer. Parmi les stratégies les plus communes, le choix d'une niche ou d'une spécialisation sur un type d'enseignement, s'avèrent payant mais en même temps risqués, tant pour le site universitaire que pour la collectivité locale.

Sébastien Gardon (CSO): Quand les collectivités locales se mobilisent sur l'enseignement supérieur, Le cas du schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche en Rhône-Alpes.

Sébastien Gardon a présenté les premiers résultats d'une recherche sur les politiques régionales de l'enseignement supérieur et de recherche en Rhône Alpes qu'il mène en lien avec le programme ANR PRELAT portant sur l'analyse de la structuration et du fonctionnement des exécutifs régionaux. Il interroge le rôle des collectivités locales dans ce secteur d'intervention et leurs rapports avec l'Etat et les autres partenaires extérieurs à partir de l'analyse du schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche en Rhône-Alpes. S. Gardon questionne notamment la forme de cet outil en posant l'hypothèse qu'elle renseigne sur la structuration de l'action publique. Il est alors revenu sur la période de maturation des politiques de recherche et d'enseignement supérieur qui a précédé le premier Schéma (voté en 2005), puis sur sa mise en œuvre et enfin sur la période de « l'après-Schéma » pour souligner les transformations opérées par ce dispositif. Enfin S. Gardon a mis en perspective cette expérience avec des schémas de secteurs d'intervention différents (développement économique, culture, développement durable) et qui concernent d'autres échelles (villes moyennes, départements, etc.). Il a alors interrogé l'effet d'emprisonnement que pouvait générer le choix systématique du schéma comme outil d'action publique, questionnant la capacité des collectivités à sortir de ce format d'intervention.

Dorothee Ingerter (détachée au Conseil général du Val de Marne - mission Enseignement supérieur et Recherche): Exemples d'interactions réussies entre un Conseil général et l'enseignement supérieur et la recherche du territoire. Le cas du Val-de-Marne.

Dorothee Ingerter a débuté son intervention par la présentation du territoire du Val-de-Marne. Elle a souligné la forte présence d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans le territoire et précisé leurs caractéristiques. Les modalités d'engagement du Département dans le secteur de l'enseignement supérieur et de recherche ont été ensuite exposées grâce à une présentation illustrée de la convention de partenariat signée entre l'Université Paris Est Créteil Val de Marne (UPEC) et le Conseil général. D. Ingerter a montré dans quelle mesure la première convention cadre 2005-2009, au-delà des objectifs qui lui avaient été assignés, a permis aux partenaires de mieux se connaître en recensant notamment les collaborations déjà existantes et d'établir une relation de confiance mutuelle pour les collaborations futures. Les axes de la nouvelle convention cadre ont été ensuite présentés à

partir d'exemples de collaborations engageant les deux parties. Le dernier temps de l'intervention a été consacré aux dynamiques en cours du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le territoire. D. Ingerter a montré comment la polarisation de la recherche préconisée par le ministère se traduit dans le territoire du Val-de-Marne. Elle a présenté par ailleurs le projet de la Vallée scientifique de la Bièvre et fait état du montage de « Cancer Campus ».

Synthèse réalisée par H. Dang Vu (IFU, Université Paris-Est) et S. Leheis (LATTS, Université Paris-Est/ENPC).